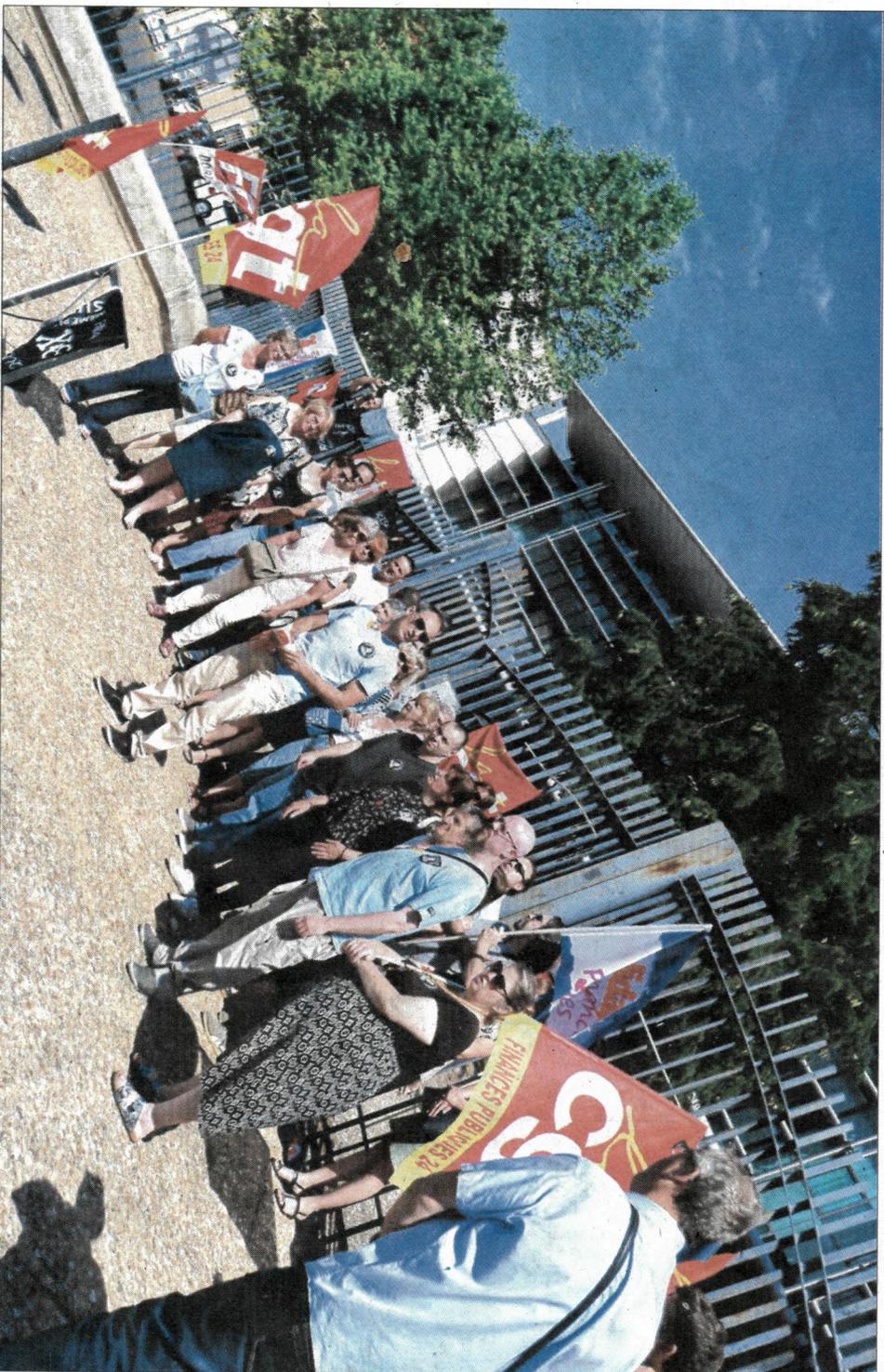


IMPÔTS

Les agents des Finances entrent en « guérilla »



ÉTAT-CIVIL

■ Naissances

Luca Cheyrol (Prigonrieux) ;
 Capucine Challard (Marsac-sur-l'Isle) ; Bruno Petitjean (Saint-Pardoux-la-Rivière) ;
 Léane Deschamps-Alves (Marsaneix) ; Nolan Gavard (Vanxains) ; Rayen Nejjar (Trellissac) ; Adel Payet (Boulazac).

CIRCULATION

Rue Wilson. La circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du n°11, de demain à jeudi de 8 heures à 18 heures.

Rue Émile-Lafon. La circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du n°14. La vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit, **jeudi de 8 heures à 18 heures.**

Voie des Stades. La circulation sera interdite dans sa partie comprise entre l'avenue Maréchal-Juin et la rue Francis-Rongières. Pendant la durée des travaux, le détournement de la circulation s'effectuera de la façon suivante : centre-ville vers Gour de l'Arche par l'avenue Maréchal-Juin, la rue Alphonse-Mazières et la rue Francis-Rongières. **Jeudi de 6 h 30 à 13 heures.**

Rue Beaulieu. La circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du n°28, la